

Pauvres familles nombreuses!

Le développement durable est celui qui garde l'avenir ouvert pour les générations futures. Il ne peut se faire en oubliant les hommes. Il faudra bien qu'un jour le «politiquement correct» n'interdise plus de défendre les enfants et les hommes aussi bien que les baleines. Faute d'une relance de la politique familiale, la France pourrait bien devenir «une grande lumière qui s'éteint», comme le craignait de Gaulle!

Alfred Sauvy nous manque pour dénoncer avec sa force de conviction la myopie, «le refus de voir» la réalité du non-renouvellement des générations et le sacrifice des jeunes à l'égoïsme des adultes. La solidarité intergénérationnelle ne consiste pas à faire systématiquement payer aux jeunes les erreurs de gestion et de prévision des anciens. Si ces derniers ont des problèmes de retraites, c'est d'abord parce qu'ils ont eu moins d'enfants: d'après le théorème de Sauvy, «les enfants d'aujourd'hui font les retraites de demain». Ce n'est pas non plus aux générations futures de rembourser les dettes publiques accumulées par des parents et grands-parents irresponsables.

Alfred Sauvy avait réussi à faire comprendre la différence entre politique sociale et politique familiale. La première corrige les inégalités de revenus, par l'impôt du même nom et par des transferts sociaux soumis à conditions de ressources. La seconde – dite de transfert «horizontal», par opposition à la première de nature «verticale» – a une vocation de redistribution. Il s'agit de faire en sorte qu'au sein de chaque catégorie de revenus, modestes, moyens ou aisés, ceux qui ont des enfants ne soient pas pénalisés par rapport à ceux qui n'en n'ont pas. On a su, en 1945, mettre en place une politique familiale volontariste, alors qu'il y avait bien des urgences à court terme.

Au moment où la socialisation de la vieillesse se renforce, il serait judicieux que



Famille nombreuse.
«Selon les enquêtes régulières de l'Institut national d'études démographiques, une femme sur deux voudrait un enfant de plus et y renonce pour des raisons économiques...»

(Photo Gilles Leimdorfer/REA)

plus élevés sur les cotisations des enfants des autres. Bonne nouvelle: on ne fait pas de enfants pour de l'argent. Mais selon les enquêtes régulières de l'Ined (Institut national d'études démographiques) une femme sur deux voudrait un enfant de plus et y renonce pour des raisons économiques. La politique familiale responsable devrait donc d'abord porter sur l'aide aux familles nombreuses, pour rendre enfi-

le désir d'enfant compatible avec le travail féminin.

Alors, que faire pour les familles? Restaurer la politique familiale, en ramenant le quotient familial au moins à son niveau antérieur. Attribuer automatiquement des bourses d'études aux enfants de famille nombreuses et notamment chez les plus modestes d'entre elles. Il faudrait, sur tout, faciliter le libre choix des hommes et des femmes qui veulent interrompre ou aménager leur carrière afin de se consacrer à l'éducation de leurs enfants ou de s'occuper d'un parent âgé en difficulté. Il resurgit la question du salaire parental, difficile à faire accepter comme un progrès dans un pays comme la France, où c'est une profession que d'être payé pour garder des enfants – c'est même la plus importante en nombre –, à condition qu'il ne s'agisse pas des siens!

Michel Godet

Professeur au Conservatoire national des arts et métiers (Cnam)

Ceux qui ont des enfants préparent l'avenir de notre protection sociale collective. Il faut les y aider, et non pas les décourager. Il faut restaurer la politique familiale.

Ton cesse de considérer la famille comme une affaire privée. Quand elles sont dépendantes, les personnes jeunes méritent autant de prise en charge collective, à travers leurs parents, que les personnes âgées bénéficiant d'allocations. Ceux qui ont des enfants préparent l'avenir de notre

protection sociale collective. Il faut les y aider, et non pas les décourager.

La paupérisation des familles de quatre enfants et plus explique la réduction de leur nombre: moins de 400 000 aujourd'hui, contre plus de 600 000 il y a vingt ans. Ajoutons que plus de la moitié des familles de quatre enfants sont d'origine ouvrière et font partie des 20% de ménages les plus pauvres. Cette pénalisation des familles nombreuses par rapport aux couples sans enfant est particulièrement injuste. Non seulement ces derniers ne supportent pas les charges de l'éducation des enfants, mais ils peuvent travailler à deux à plein temps, et prétendre ainsi obtenir pour leurs retraites des droits de tirage